
« Mission gentianes » dans le Parc du Doubs

Le Parc naturel régional du Doubs a initié en 2024 sa « Mission gentianes », un projet mêlant science participative et recensement de surfaces riches en biodiversité. La démarche poursuit trois objectifs :

- Inventorier des milieux secs et maigres encore mal connus, comme par exemple les alentours des affleurements rocheux dans les pâturages, à l'aide de différentes espèces de gentianes
- Sensibiliser le public à l'importance de ces biotopes très sensibles et aux différentes espèces de gentianes
- Contribuer à la conservation et à la promotion des milieux maigres et secs

Une démarche participative

Afin de créer un inventaire des milieux secs et maigres du Parc du Doubs, des botanistes « en herbe » bénévoles seront formés à reconnaître sept espèces de gentianes présentes dans le Parc du Doubs et sillonneront ensuite le Parc à leur recherche. Le recensement des gentianes repose sur une méthode relativement simple, nécessitant la connaissance de seulement quelques espèces. Colette Gremaud et Julie Willemin, deux botanistes, apprendront aux participantes et participants à reconnaître les espèces concernées durant une formation en trois modules. Il ne leur restera plus qu'à partir à leur recherche dans les pâturages boisés du Parc du Doubs et à transmettre leurs observations via l'application FlorApp sur leur téléphone portable. Cette formation est accessible à tout le monde, il n'est pas nécessaire d'avoir de connaissances préalables en botanique.

Des spécialistes utiliseront ensuite les observations effectuées pour identifier d'éventuelles surfaces riches en biodiversité passées inaperçues jusqu'à présent. Grâce à cela, il sera possible de proposer des mesures de protection, au cas par cas, si cela s'avère nécessaire. Ces mesures seront prises sur une base volontaire et en accord avec les propriétaires et exploitants des parcelles concernées.

Pourquoi une « mission gentianes » ?

Les gentianes dont il est question dans ce projet sont des indicatrices de la présence de milieux maigres, propices à une très grande diversité d'espèces végétales. Ces milieux sont situés sur des sols pauvres en matières nutritives et donc généralement peu fertiles. Cela défavorise les espèces qui ont besoin de beaucoup d'éléments nutritifs pour pousser rapidement (par exemple les trèfles ou les pissenlits) et qui concurrencent les plantes plus petites et à croissance plus lente, ce qui est le cas des gentianes étudiées ici. Ces dernières trouvent donc dans les prairies et pâturages maigres des conditions adaptées à leurs besoins particuliers et elles n'y sont pas en concurrence avec les hautes herbes à croissance rapide.

Les milieux maigres comptent parmi les biotopes les plus riches de Suisse. En effet, près de deux tiers des espèces végétales de notre pays poussent dans ces prairies et pâturages pauvres en éléments nutritifs. On y trouve également les deux tiers des espèces rares et menacées de la flore suisse. Plus de 400 espèces ne se retrouvent d'ailleurs que dans ce type de milieux. Or, depuis le début du 20^e siècle, plus de 95% de ces surfaces ont disparu en Suisse.

Le projet lancé par le Parc du Doubs permettra d'identifier des secteurs maigres et secs encore méconnus et contribuera ainsi à préserver une richesse floristique importante, ainsi que les espèces associées.

Le projet « Mission gentianes » concerne les espèces suivantes : la gentiane printanière (*Gentiana verna*), la gentiane champêtre (*Gentiana campestris*), la gentiane ciliée (*Gentiana ciliata*), la gentiane d'automne (*Gentiana germanica*), la gentiane croisettes (*Gentiana cruciata*), la grande gentiane calcicole (*Gentiana clusii*), la grande gentiane calcifuge (*Gentiana acaulis*). La gentiane jaune (*Gentiana lutea*), bien connue dans nos pâturages, n'est pas typique des milieux maigres. Les chercheurs de gentianes seront encouragés à signaler leurs observations, mais elle ne fera pas l'objet d'une recherche spécifique.



Gentiane printanière
(©Parc du Doubs)



Gentiane champêtre (@Saxifraga-
Jan van der Straaten)



Gentiane ciliée
(©Colette Gremaud)



Gentiane d'automne
(©Colette Gremaud)



Gentiane croisettes
(@Saxifraga-Jan van der Straaten)



Grande gentiane calcifuge
(©Pierre-Emmanuel DuPasquier)



Grande gentiane calcicole
(@Julie Willemin)



Gentiane jaune
(©Alain Perret)

Les agriculteurs et agricultrices : des partenaires essentiels

Les milieux maigres et secs sont intimement liés à l'agriculture. A l'origine, l'exploitation agricole a permis à ces milieux de se développer en défrichant les vastes forêts. Actuellement, l'exploitation agricole extensive des pâturages boisés permet de maintenir ces milieux ouverts et évite leur embroussaillage. Il est donc important de souligner le rôle essentiel des agricultrices et agriculteurs dans le maintien de cette riche biodiversité.

Un projet en plusieurs étapes

- 2024 : premier plan d'actions développé avec le botaniste Laurent Juillerat
- 2025 : création de la formation pour les botanistes en herbe
- 2026 : formation des botanistes en herbe
- 2026-2027 : recensement des gentianes dans le périmètre du Parc du Doubs et signalement des observations sur FlorApp
- 2028 : identification des sites intéressants par des botanistes ; analyse des conditions d'exploitation et proposition d'éventuelles adaptations si cela s'avérait nécessaire

Contact :

Viviane Froidevaux
Cheffe de projets nature et paysage
079 833 61 03 / viviane.froidevaux@parcdoubs.ch

Sources :

- Gremaud Colette, 2025 : « Gentianes des milieux maigres et secs dans le Parc naturel régional du Doubs, 2025-2028 », rapport interne.
- Juillerat Laurent, 2024 : « Gentianes et milieux maigres dans le Parc naturel régional du Doubs – Projet de plan d'actions. Rapport pour le Parc naturel régional du Doubs », rapport interne.